Envoyé en préfecture le 26/01/2024
Reçu en préfecture le 26/01/2024
Publié le
ID : 060-216004259-20231221-DEL402023-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MORIENVAL

Séance du 21 décembre 2023

N° 40/2023

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 10

Absents :5

Nombre de suffrages exprimés : 12
Pour : 12
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation
14/12/2023

Date d'affichage
14/12/2023

L'an deux mil vingt-trois, le 21 décembre 2023 à 19h00, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil Municipal de la commune de Morienval, sous la présidence, par Mme RULENCE Dorothée, maire, dûment convoqués le 14/12/2023.

Etaient présents :
Mme RULENCE Dorothée ; M. DE SOUSA Jean François ; Mme SOLINAS Brigitte ; M. DELAHAYE Frédéric ; Mme DE WAELE Isabelle ; M. MOREAU Régis ; Mme CHARTIER florence ; M. LECHEVALIER Gilles ; Mme PAILLARD Elodie : M. BRIATTE Hubert

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés et Procuration(s) :
Mme DETOURBET Marie Charlotte donne pouvoir à M. DELAHAYE Frédéric
M. DELBAR Jean Pierre donne pouvoir à Mme RULENCE Dorothée

Etai(ent) excusé(s) : M. KOUAOVI Eric ; Mme DERRIEN Véronique
Etai(ent) non excusé(s) : Mme GAMEIRO Lucie

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance :** Mme SOLINAS Brigitte

OBJET

DEMANDE SUBVENTIONS – REHABILITATION « CABANE » RUE DE PIERREFONDS

Mme la Maire informe le conseil municipal de la volonté de réhabiliter cette cabane situant rue de Pierrefonds. Cette « cabane » est actuellement un lieu de stockage d'environ 20 m² et il est question de la réhabiliter pour éventuellement aménager ce lieu en dépôt de pain ou autres. Le montant des travaux est estimé à 80 000 € HT

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **ACCEPTE** la réhabilitation de cette cabane et sera inscrit au budget 2024,
- **DONNE** pouvoir à Mme la Maire d'effectuer les démarches administratives auprès de la DETR pour obtenir une subvention sur les travaux à venir.

Ainsi fait et délibéré le 21/12/2023, À Morienval
Pour extrait certifié conforme et exécutoire

Dorothée RULENCE,
Maire

MAIRIE DE MORIENVAL (Oise)